

HARCELEMENT

COMMENT PUIS-JE ÊTRE AIDÉ ?



À l'école, tes camarades se moquent de toi (y compris sur les réseaux sociaux), te volent, abîment tes affaires, te donnent des surnoms méchants, rigolent quand tu participes en classe...



Tu te sens mis de côté, tes camarades refusent de jouer avec toi dans la cour ou que tu partages leur table à la cantine ...



Tout cela te blesse, tu ne sais pas comment arrêter cette situation. Quand tu es victime de telles violences de façon répétée cela s'appelle du **HARCELEMENT**. PERSONNE NE DOIT SUBIR CELA, PERSONNE NE DOIT RESTER SILENCIEUX !

QUE PEUX-TU FAIRE ?

Il faut en parler à une personne de confiance pour trouver des solutions !



Avec tes parents ou un membre de ta famille : ils pourront contacter l'école.



Avec un adulte de ton école : ta maîtresse ou ton maître, un autre professeur, Elvire (la bibliothécaire), l'infirmière, un surveillant, la directrice. Ils peuvent t'aider.



TU PEUX RACONTER, ÉCRIRE OU DESSINER CE QUI S'EST PASSÉ AVEC TOUS LES DÉTAILS DONT TU TE SOUVIENS (FAIS-TOI AIDER SI NÉCESSAIRE).

TU PEUX AUSSI NOTER LA DATE, L'HEURE, LES PERSONNES PRÉSENTES, LA DESCRIPTION DES FAITS, LEUR RÉPÉTITION, TES RÉACTIONS FACE À CETTE SITUATION, ETC...

TÉMOIN D'UNE SITUATION DE HARCELEMENT ? TU DOIS AUSSI EN PARLER !

N'ESSAIE PAS DE RÉSOUDRE LE PROBLÈME TOI-MÊME PAR LA VIOLENCE.

« Chaque enfant doit être protégé contre toutes les formes de violences. »
Convention internationale des droits de l'enfant, article 9.

Réalisé par : Riad, Liam, Salomé, Fémi, Mélodie, Lucien, membres du conseil des élèves. Mars 2022 – Lycée Français de Lomé – école Charles de Gaulle.